

Compte-rendu du CA du 8 février 2019

20 présents puis 21 (arrivée de M. Gagneux à 20H10)

1. Adoption de l'ordre du jour et des CR des CA du 26/11 et du 7/01

Adoption ordre du jour : 20 pour (20 votants)

Adoption des CR : 20 pour, 1 abstention (21 votants)

2. Présentation et vote de la DHG

Explications par M. Szabo de ce qu'est la DHG

Questions de M. Guyot :

- les 14H d'IMP sont-elles comptées dans l'enveloppe globale? Réponse positive de M. Szabo.
- à quel niveau peut-on dire que le H/E est acceptable ? M. Szabo répond que l'IA ne communique plus les H/E des établissements mais M. Szabo a fait le calcul et la moyenne pour les collèges classés en IPS1 est de 1,168 (celui de F. Villon est pour l'instant de 1,08)
- les professeurs font part de leur incompréhension devant la faible enveloppe d'heures allouée par l'IA, qui conduira à supprimer une classe alors que les effectifs augmentent et présentent une motion pour accompagner leur vote contre la répartition de la DHG.
- Vote de la répartition : 3 pour, 4 abstentions, 14 contre.
- Vote de la motion : 18 pour, 3 abstentions, 0 contre.

Intervention de l'élue de Pringy concernant les inquiétudes des parents de Pringy dont les enfants vont aller en 6^{ème} au collège de Perthes et qui devraient changer de collège en 5^{ème}. M. Szabo répond que légalement, les élèves concernés pourront rester au collège de Perthes même si le collège F. Villon redevient le collège de secteur pour les élèves de Pringy.

Les parents se demandent si les transports seront maintenus pour ces élèves vers Perthes quand le collège de Perthes ne sera plus leur collège de secteur.

3. Organisation financière, votes

- a. Sorties : Sortie organisée par Mme Landais à Chateaubleau, 23 et 24 mai 2019 pour les élèves latinistes de 5ème,

vote : 21 pour

Mme Kastner rappelle que les organisateurs de sorties ou voyages doivent faire une demande préalable au FSE avant tout octroi de subvention.

b. Sortie organisée par Mme Koopmann au château de Fontainebleau au mois de mai pour les 53 et 58,

Vote : 21 pour

c. Objets confectionnés

Les élèves achètent les objets qu'ils ont faits au prix du matériel, soit 8€,

Vote : 21 pour

4. Questions diverses

a. Information sur le stage escalade, falaise

Ce stage est un projet commun depuis des années avec les collèges de Cesson et Vert Saint Denis.

Ce séjour s'adresse à tous les élèves de l'AS escalade avec une priorité aux élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} cependant.

Pas de vote car il s'agit d'un voyage organisé par l'AS.

b. Question des personnels éducatifs concernant le pont de l'Ascension.

Réponse : le collège sera fermé. Tous les personnels sont en congé.

c. Questions des parents

- Concernant les élèves à besoins particuliers.

M. Szabo rappelle les différents types de prise en charge : PAI, PAP, PPRE et les élèves qui ont des prises en charge MDPH.

Tous les protocoles peuvent être établis au collège. Dans les textes réglementaires, c'est la communauté éducative qui décide de l'établissement d'un PAP, le médecin scolaire ne donne que son avis.

Pour le suivi de ces élèves, des commissions d'harmonisation ont lieu entre les professeurs des écoles et les professeurs du collège pour le passage du CM2 à

la 6^{ème}. Pour les autres niveaux, les professeurs font des pré-répartitions avant la constitution des classes.

Question : y a-t-il une prise en compte des élèves à difficultés particulières lors des conseils de classe ?

Réponse de M. Szabo: on ne sanctionne pas un élève parce qu'il souffre de difficultés mais parce qu'il n'a pas fourni le travail et les efforts attendus.

Réponse de M. Lafuma: il a reçu les pp avant les conseils et étudié avec eux les cas particuliers, le conseil étudie une globalité, travail, attitude, difficultés...

- Conseils de classe et compétences

Les parents se demandent s'il faut conserver le système de récompenses et mises en garde. M. Szabo va poser la même question aux professeurs.

En ce qui concerne l'évaluation par compétences, M.Szabo reconnaît que les enseignants en collège doivent évoluer sur la manière d'évaluer qui doit être plus individualisée.

Les parents demandent s'il serait possible que les représentants parents aux conseils soient prévenus en amont des conseils des élèves qui ont des difficultés.

Demande que les comptes-rendus des conseils soient diffusés via l'ENT et les pp.

- Commissions éducatives et conseils de discipline

Les parents demandent quels en sont les résultats pour les élèves.

M. Szabo répond qu'il est difficile de mesurer les résultats des commissions éducatives. Mme Courbis rappelle qu'il y a deux types de commissions éducatives : celles qui sont destinées à sanctionner un dysfonctionnement et celles qui doivent aider un élève qui rencontre des difficultés.

A l'issue de ces commissions, l'élève bénéficie d'un tutorat ou d'un partenariat et signe souvent une fiche d'engagements.

Il y a peu de récidive après un conseil de discipline

M. Guyot demande si on sait ce que deviennent les élèves exclus définitivement de l'établissement. M. Szabo répond qu'il n'a pas fait de statistiques mais que cela serait intéressant.

- Mesures de responsabilisation

Elles existent toujours mais c'est une sanction moins importante que l'exclusion temporaire.

Elles peuvent être décidées sans conseil de discipline et doivent être proportionnelles au manquement.

On ne peut pas mettre deux sanctions à un élève pour une même cause mais on peut proposer en plus d'une sanction des mesures éducatives.

M. Guyot dit que cela pose problème qu'il y ait obligatoirement sanction à l'issue d'un conseil de discipline. M. Szabo et M. Lafuma disent que c'est la loi mais il est important de dire lors d'un conseil que c'est l'acte qui mérite sanction pas l'élève.

M. Szabo dit que ce n'est pas à lui de décider du niveau de la sanction et que c'est pour cette raison qu'il propose au vote la sanction la plus haute d'abord lors des conseils de discipline.

M. Forcade répond que les membres du conseil peuvent aussi se mettre d'accord avant le vote de la sanction la plus appropriée comme il est fait dans d'autres établissements.

- Question sur les heures de retenue et leur utilité
- Est-il possible de connaître l'évolution des effectifs sur les 7 dernières années?

Mme Koopmann rappelle que des pots de confiture sont en vente au profit du voyage en Pologne.

Fin du CA: 20H05